



C o m m u n e d e **B E R T R A N G E**

Vacance de poste

1 architecte-urbaniste (m/f) – 40 hrs / semaine

L'administration communale de Bertrange se propose d'engager pour les besoins du service technique un architecte-urbaniste sous le statut du fonctionnaire communal dans le groupe de traitement A1 scientifique et technique. Un engagement sous le statut de l'employé communal pourra également être envisagé.

Pourront concourir pour ce poste à temps complet les candidats ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, âgés de 18 ans au moins le jour de la nomination provisoire, ayant des connaissances suffisantes des langues française, allemande et luxembourgeoise, et qui sont détenteurs soit d'un Master en architecture inscrit au registre des titres d'enseignement supérieur et/ou d'un Master en urbanisme, soit d'un certificat y assimilé portant sur des études reconnues équivalentes par le Ministre de l'Education Nationale.

Le candidat sera engagé à durée indéterminée et à raison de 40 heures par semaine (degré d'occupation 100 %). Sauf dispense il devra se soumettre à l'examen d'admissibilité organisé par le Ministère de l'Intérieur.

Les demandes sont à adresser au collège échevinal de la Commune de Bertrange pour le 30 octobre 2020 au plus tard. Pour des informations supplémentaires vous pouvez contacter le secrétariat communal au 26 312 338/332 et consulter notre site internet : www.bertrange.lu.

Sont à joindre les documents suivants :

1. Une demande motivée
2. Un curriculum vitae détaillé
3. Extrait de l'acte de naissance
4. Copie de la carte d'identité / passeport
5. Un extrait récent du casier judiciaire
6. Une photo récente
7. Une copie des diplômes et certificats d'études

Le collège des bourgmestre et échevins,
Frank COLABIANCHI, Monique SMIT-THIJS et Patrick MICHELS